

1. Intégration de la prévention de la cyberdélinquance

Le Centre national de coordination en cybercriminalité (CNC3) collabore avec les organismes d'application de la loi et d'autres partenaires en vue de réduire la menace, les répercussions et le nombre de victimes de la cybercriminalité au Canada. Conformément à la Stratégie nationale de cybersécurité du gouvernement du Canada et à la Stratégie de lutte contre la cybercriminalité de la GRC, les efforts du CNC3 comprennent maintenant des initiatives de prévention de la cyberdélinquance.

En mars 2023, le CNC3 s'est joint au réseau international de prévention des cybercrimes (InterCOP). InterCOP est un réseau en évolution composé de 36 pays qui se concentrent sur des moyens de dissuader les personnes de commettre des cybercrimes.

Pour avoir une incidence durable sur le contexte de la cybercriminalité, les organismes d'application de la loi investissent non seulement dans les enquêtes et les arrestations, mais aussi dans les activités et les stratégies visant à prévenir la délinquance. Cet investissement vise à dissuader et à détourner les personnes qui s'engagent dans la voie de la cybercriminalité avant qu'elles ne deviennent des délinquants graves. Ainsi, la capacité d'application de la loi peut être efficacement utilisée contre les délinquants qui se consacrent à la cybercriminalité.

L'Équipe de prévention de la cyberdélinquance du CNC3 met l'accent sur des façons nouvelles et novatrices de réduire la cybercriminalité au Canada tout en encourageant l'utilisation légale et productive des cybercompétences. Les stratégies de prévention de la cyberdélinquance sont diverses et comprennent des campagnes éducatives, les médias sociaux et d'autres mesures opérationnelles en ligne visant à mettre en garde les personnes contre les infractions criminelles et les conséquences associées aux services et outils liés à la cybercriminalité.

L'objectif du CNC3 est de réduire la cybercriminalité en mettant en œuvre la prévention en tant que partie intégrante de la lutte contre les cybercrimes afin de **dissuader, détourner et déstabiliser** les cyberdélinquants.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez discuter des initiatives de prévention des cyberdélinquants, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de prévention des cyberdélinquants au NC3_prevention@rcmp-grc.gc.ca.